

Client n° 698484

N°TVA:

SARL MS MACONNERIE (BETON)
M. SOULHOL MATHIEU
3493 ROUTE DU FRAYSSE
SOUSCEYRAC
46190 SOUSCEYRAC-EN-QUERCY



FACTURE n° 09305822 du 31/03/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 64 59 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 74236074	DU 2/03/26 LIVRE	AG. MAURS BETON	V/REF: LUI MEME					
	Signé par CHEF DE CHT							
558457.01	BPS NF XF1 C25/30 D16 S3 LEXOS C12A	7,50	M3		176,00	1.320,00		
	dont Eco-Contribution					(12,60)		
384933.01	TRANSPORT TOUPIE 8X4 ZONE 2	1	U		135,01	135,01		
43.01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	1	U		11,00	11,00		
286969.01	PART.FRAIS ENVIRONNEMENT BPE FABRIQ	7,50	M3		4,80	36,00		
435933.01	PIERI VBA LAV 05 PECHE -BIDON 18L	1	U		212,99	212,99		
BON N° 25736363	DU 4/03/26 LIVRE	AG. AURILLAC BETON	V/REF: CHT DE SOUSCEYRAC					
	Signé par MS							
CHT 24196	BATIMENT A VEAU							
554891.04	BPS NF XA3 C40/50 D16 PMES S4 C12A	52,50	M3		130,00	6.825,00		
	dont Eco-Contribution					(88,20)		
384932.01	TRANSPORT TOUPIE 8X4 ZONE 1	7	U		114,00	798,00		
43.01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	7	U		11,00	77,00		
286969.01	PART.FRAIS ENVIRONNEMENT BPE FABRIQ	52,50	M3		4,75	249,38		
679881.01	PLUS VALUE M3 POMPE CHAUSSON 32-36M	52,50	M3		16,00	840,00		
437077.01	CHRYSO CURE HPX -BIDON 10L	3	U		47,00	141,00		
BON N° 74236078	DU 4/03/26 LIVRE	AG. MAURS BETON	V/REF: LUI MEME					
	Signé par CHEF DE CHT							
CHT 24196	BATIMENT A VEAU							
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 698484

SARL MS MACONNERIE (BETON)
M. SOULHOL MATHIEU
3493 ROUTE DU FRAYSSE
SOUSCEYRAC
46190 SOUSCEYRAC-EN-QUERCY



N°TVA:

FACTURE n° 09305822 du 31/03/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 64 59 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
554891.04	BPS NF XA3 C40/50 D16 PMES S4 C12A dont Eco-Contribution	37,50	M3		130,00	4.875,00 (63,00)		
43.01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	5	U		11,00	55,00		
679878.01	FORFAIT POMPE BET.CHAUSSON 32-36 4H	1	U		0,00			
679881.01	PLUS VALUE M3 POMPE CHAUSSON 32-36M	37,50	M3		16,00	600,00		
762257.01	FORFAIT AMORCAGE POMPE	1	U		14,00	14,00		
384932.01	TRANSPORT TOUPIE 8X4 ZONE 1	5	U		114,00	570,00		
286969.01	PART.FRAIS ENVIRONNEMENT BPE FABRIQ	37,50	M3		4,75	178,13		
798005.01	RETOUR BETON	1	M3		0,00			
BON N° 25736438 DU 13/03/26 LIVRE AG. AURILLAC BETON Signé par MS MACONNERIE								
V/REF: CHANTIER 24196 BATIMENT A VEAU								
831824.01	BPS NF XA2(F)C35/45 D16 S3M C12A dont Eco-Contribution	7,50	M3		124,99	937,43 (12,60)		
43.01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	1	U		11,00	11,00		
286969.01	PART.FRAIS ENVIRONNEMENT BPE FABRIQ	7,50	M3		4,75	35,63		
219562.01	PARTICIPATION M3 POMPE PUMI	7,50	M3		15,00	112,50		
384932.01	TRANSPORT TOUPIE 8X4 ZONE 1	1	U		114,00	114,00		
798005.01	RETOUR BETON	1	M3		0,00			
BON N° 74236105 DU 13/03/26 LIVRE AG. MAURS BETON Signé par M.SOULHOL								
V/REF: CHT SOUSCEYRAC								
831824.01	BPS NF XA2(F)C35/45 D16 S3M C12A dont Eco-Contribution	11,50	M3		124,99	1.437,39 (19,32)		
43.01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	2	U		11,00	22,00		
286969.01	PART.FRAIS ENVIRONNEMENT BPE FABRIQ	11,50	M3		5,04	57,96		
219561.01	MISE A DISPOSITION PUMI	1	U		270,02	270,02		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 698484

N°TVA:

SARL MS MACONNERIE (BETON)
M. SOULHOL MATHIEU
3493 ROUTE DU FRAYSSE
SOUSCEYRAC
46190 SOUSCEYRAC-EN-QUERCY



FACTURE n° 09305822 du 31/03/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 64 59 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
219562.01	PARTICIPATION M3 POMPE PUMI	11,50	M3		15,00	172,50		
762257.01	FORFAIT AMORCAGE POMPE	1	U		14,00	14,00		
384933.01	TRANSPORT TOUPIE 8X4 ZONE 2	1	U		135,01	135,01		
BON N° 25736447 DU 16/03/26 LIVRE AG. AURILLAC BETON								
Signé par MATHIEU								
V/REF: CHANTIER 24196 BATIMENT A VEAU								
384933.01	TRANSPORT TOUPIE 8X4 ZONE 2	1	U		135,00	135,00		
BON N° 25736465 DU 17/03/26 LIVRE AG. AURILLAC BETON								
Signé par MS								
V/REF: CHANTIER 24196 BATIMENT A VEAU								
797604.01	BPS XF1 C25/30D10 S4B ISOLASUP C12A	4	M3		117,99	471,96		
	dont Eco-Contribution					(6,72)		
43.01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	1	U		11,00	11,00		
219561.01	MISE A DISPOSITION PUMI	1	U		270,02	270,02		
219562.01	PARTICIPATION M3 POMPE PUMI	4	M3		15,00	60,00		
762257.01	FORFAIT AMORCAGE POMPE	1	U		14,00	14,00		
286969.01	PART.FRAIS ENVIRONNEMENT BPE FABRIQ	4	M3		4,75	19,00		
BON N° 74236115 DU 17/03/26 LIVRE AG. MAURS BÉTON								
Signé par M.SOULHOL								
V/REF: CHT SOUSCEYRAC								
CHT 24196 BATIMENT A VEAU								
797604.01	BPS XF1 C25/30D10 S4B ISOLASUP C12A	11,50	M3		117,99	1.356,89		
	dont Eco-Contribution					(19,32)		
43.01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	2	U		11,00	22,00		
219562.01	PARTICIPATION M3 POMPE PUMI	11,50	M3		15,00	172,50		
286969.01	PART.FRAIS ENVIRONNEMENT BPE FABRIQ	11,50	M3		4,75	54,63		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 698484

SARL MS MACONNERIE (BETON)
M. SOULHOL MATHIEU
3493 ROUTE DU FRAYSSE
SOUSCEYRAC
46190 SOUSCEYRAC-EN-QUERCY



N°TVA:

FACTURE n° 09305822 du 31/03/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 64 59 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
384933.01	TRANSPORT TOUPIE 8X4 ZONE 2	2	U		135,01	270,02		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(221,76)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel. CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
23.118,97	20,00% 4.623,79	27.742,76	30/04/26	L.C.R.	11206 00086 00732638814 50

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 4

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.